

Décision

Générale

colonial

Décision n° 53-426-1932 Commissions.

n° 53-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

une commission composée comme suit : Président : M. Farines, chef qu service judiciaire ; Membres : MM. Jourdain, administrateur de 1er classe des colonies, commandant le cercle de Diibouti : Collombet, administrateur de 1er classe des colonies, chef du 1er bureau, est chargée d'étudier et de proposer au chef de la colonie un texte organisant le contrôle des juridictions indigènes et le mode d'appel des jugements rendus par elles.